



Appel unitaire à la grève le 17 juin

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur. Que ce soit du côté des parents d'élèves ou des enseignants, l'inquiétude et la colère sont grandes devant les réformes du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, la loi dite de la " confiance " et l'ensemble des transformations du système éducatif imposées par le Ministre.

Devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent.

À cela s'ajoute le contexte de suppressions de postes à un moment où les effectifs augmentent dans le second degré et les attaques contre le service public d'orientation.

Les inégalités d'implantation des enseignements de spécialité et des options de la réforme du lycée, les difficultés d'emploi du temps, tant pour les enseignants que pour les élèves, le rythme effréné des évaluations et un baccalauréat à valeur locale ; les familles de métiers et la promotion du tout apprentissage en voie professionnelle ; jusqu'aux incidents récents qui ont marqué Parcoursup ; les sureffectifs des classes et les suppressions de postes en collège : tout concourt à accroître les inégalités.

Devant la gravité de la situation, les organisations syndicales représentatives du public et du privé, de l'enseignement agricole et les Stylos rouges, après de nombreuses alertes au Ministre le Ministre, déposent un préavis de grève sur le mois de juin. Elles appellent tous les personnels à poursuivre les actions locales, à se réunir en assemblées générales pour organiser la grève le 17 juin, premier jour des épreuves du baccalauréat, et décider des suites, pour :

- une revalorisation des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « Fonction publique ».

Si le Ministre persistait dans son refus d'ouverture de discussions rapides, il porterait la responsabilité d'une perturbation dans le déroulement des examens. Les organisations se rencontreront de nouveau dès après le 17 juin.

Communiqué de presse avec le soutien des organisations suivantes :



Stylos Rouges,



CNT,



La Chaîne des bahuts